



TAXE APPRENTISSAGE 2017

Dans le cadre de sa mission, notre Institut Médico-Professionnel « La Chrysalide » accueille des jeunes âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap mental et les forme dans le cadre d'un apprentissage adapté. Nous développons nos formations dans le cadre des ateliers professionnels suivants :

- Atelier « jardin » regroupant un pôle espaces-vert et un pôle horticulture/maraichage,
- Atelier « multiservices » déclinant plusieurs métiers du bâtiment et en particulier la menuiserie,
- Atelier « collectivité/restaurant d'application »,
- Atelier « éducatif la Passerelle » visant à travailler l'autonomie, la vie sociale et l'ouverture sur le monde extérieur.

Aujourd'hui, les Instituts Médico-Professionnels sont habilités à recevoir la taxe d'apprentissage.

En choisissant de **verser votre Taxe d'Apprentissage** à l'I.M.PRO. La Chrysalide au titre du hors quota, vous participez à la réussite des objectifs de l'accompagnement médico-social, notamment en répondant à un besoin important en équipement contribuant à la mission sociale et professionnelle de l'établissement.

I.M.PRO La Chrysalide

Institut Médico-Professionnel

300, route des Coudrées – 17450 SAINT-LAURENT-DE-LA-PREE

Tél. 05 46 84 79 80 – Fax. 05 46 83 32 03

E-mail : improlachrysalide@emmanuelle.asso.fr

Directeur : Nouredine HADJAZ

SIRET : 433 912 433 001 36 – APE : 8899 B

Humanité

Respect

Solidarité

Dignité